



Tract n° 017

Paris, le 15 octobre 2009

DELEGATION NATIONALE DE L.C.L. - Le Crédit Lyonnais

15 Rue Feydeau - 75002 PARIS / BC 315.51

Tél. 01.42.95.11.80 - Fax : 01.42.95.10.55

Adresse Lotus : cfdt_délégation-nationale@lcl.fr

Internet : cfdt-lcl.org

CCE DU 15 OCTOBRE 2009

CRESCENDO II : ADAPTATION OU RIGIDITE ?

Cette séance était essentiellement dédiée au plan Crescendo II et aux adaptations concernant le réseau BAP.

Information sur l'avancement du plan Crescendo II et précisions sur sa mise en œuvre dans certaines directions

La Direction a fait un point sur l'avancement du plan CRESCENDO II à fin juin.

Dans un document de 58 pages, la **CFDT** retient surtout :

- 49% du parc agences reste à automatiser
- 13 agences créées contre 58 prévues
- Très peu de postes de conseillers immobilier créés
- Une nouvelle ambition pour les agences **e-LCL**. Le but étant maintenant d'en ouvrir une par DdR avec 15 000 clients chacune.
- Pour les entreprises, mise en place de la démarche « *full optim* » par intégration du processus crédit au sein des centres d'affaires.

En clair, reprise par les attachés commerciaux entreprise du travail des analystes crédit.

- pour la Dsba, poursuite et fin de la numérisation avec mise en ordre des sites Images pour traiter les flux, déploiement progressif de DADA en banque courante, transfert de la prestation Décès/Assurance-Vie.
- Evolution du dispositif SCPR dans le réseau Part/Pro, notamment par le rattachement du personnel à la DdR au lieu des Dr.

Bien évidemment, toutes les évolutions éventuelles ne modifient en rien l'objectif de réduction des effectifs, soit 15% de baisse entre 2007 et 2010.

Information sur diverses adaptations concernant le fonctionnement du réseau de la BAP

La réalité du quotidien conduit la Direction à :

- procéder à des ajustements de périmètres commerciaux
- revoir la segmentation clientèle et adapter les portefeuilles des conseillers
- adapter l'offre commerciale

En résumé, la **CFDT** comprend :

- suppression de 10 DGA dans 6 DdR
- « énième » révision de tous les portefeuilles (quid des objectifs 2010 ?) et concentration des conseillers privés sur la clientèle à potentiel tout en adaptant le temps commercial à la nouvelle segmentation
- fermeture totale ou partielle des services de caisse, fermeture totale ou partielle de l'accueil, présence partielle des conseillers
- création d'agences « jumelles » où une même équipe de collaborateurs

sera en charge des 2 sites (ce qui conduira à une ouverture alternée des sites)

Sur tous les aspects pratiques (Assurance automobile, indemnités kilométriques, temps complémentaire de trajet, heures supplémentaires, etc..) la Direction se retranche derrière « les règles habituelles de la maison ».

Au regard de ce document, **la CFDT** a fait l'intervention suivante :

« Ce document matérialise, par écrit, le constat que, sur quelques mois en 2009 et pour toute l'année en 2010, le plan Crescendo II montre ses limites. De fait, l'objectif initial ne semble pas pouvoir être atteint soit avec le niveau d'effectif prévu, soit avec le nombre de points de vente et les nouvelles organisations programmées.

Par ce document, **la CFDT** acte que LCL va évoluer jusqu'à fin 2010 dans un couloir sombre formé de 2 murs de contraintes que la Direction a elle-même construit.

D'une part, la sempiternelle contrainte du coefficient d'exploitation avec les 65% requis ou donnés en pâture à notre actionnaire principal.

D'autre part, toute la communication envers le public, les médias, le marché, les analystes sur le fameux « **plus-plus** », et sur le mot « développement » d'un plan qui nous conduirait plutôt à « replier de la toile » actuellement, en fermant des points de vente pour donner une respiration en direction d'autres points de vente plus porteurs.

Ce document pourrait laisser supposer qu'à cette heure, vous avez fait le choix de ne pas choisir.

En fait, il n'en est rien et ce document démontre que la Direction Générale, en quelque sorte, se parjure sur plusieurs aspects et nous n'en citeront que 3 :

- la suppression des équipes volantes et en contrepartie toutes nos agences avec un minimum de 3 personnes

Pourtant, votre document entérine les points de vente à 2 et même à 1 salarié (ce que **la CFDT** conteste).

- la formation avant prise de poste alors que nous ne comptons plus les Directeurs d'Agence nommés sans formation PRO.
- Idem pour les autres métiers et ce n'est pas le plan 2010 prévisionnel qui nous rassure.
- Les salaires. Fini l'adage « **moins de personnel mais mieux payer** ».

A l'écoute des premières intentions de la Direction, **la CFDT** comprend que l'excuse de la crise va servir à plein et que les salariés de LCL seront condamnés à la double peine : **moins d'enveloppe salariale et moins de rémunération variable collective (RVC).**

La CFDT a fait part du ressenti actuel exprimé par les salariés :

- Plus de pression commerciale et managériale
- Plus de stress, plus d'incivilités
- Plus d'heures supplémentaires dont la validation est un vrai découragement à la déclaration
- Plus de difficultés à respecter les consignes sécuritaires et réglementaires

Questions diverses

La Direction refuse notre revendication de ne pas compter un arrêt de travail dû au virus H1N1 dans la prise en compte des arrêts (jours de carences perdus au 3ème arrêt maladie sur 1 an).

Par contre, la grippe A sera intégrée dans la liste des maladies dites contagieuses.

La CFDT est intervenue pour dénoncer le fonctionnement des CHS-CT de la DdR Ouest où les élus locaux ne sont jamais écoutés sur les dossiers de rénovations et d'automatisations des agences.